



VIVE ANGIENS LIBRE !

Commémoration du 1er septembre

Malgré un changement d'heure (11h au lieu de 12) permettant aux personnes de recevoir ou de se rendre à une invitation, très peu de personnes en ce dimanche 1er septembre ensoleillé ont assisté à la cérémonie de commémoration du 80^e anniversaire de la libération d'Angiers. Le Maire accompagné de 2 adjoints, un représentant du conseil municipal des jeunes, la présidente des A.C avec ses membres du bureau sans oublier quelques Angerlais soucieux du souvenir de mémoire de cette journée du 1er septembre 1944.

Guy FILLEUX a relaté en quelques lignes le souvenir de cette journée lorsqu'il n'était alors qu'un enfant. Un dépôt de gerbe s'ensuit du traditionnel pot de l'amitié offert par l'association des anciens combattants. En sortant tout le monde a pu admirer la fresque réalisée par Jean-Claude notre artiste, pour l'évènement.



FOUS DE FOOT



Fin juin, début juillet, ce n'est pas moins de 240 personnes sur 3 matchs qui s'étaient donnés rendez-vous à la salle Floréal pour soutenir nos bleus. Cette manifestation avait pour but de divertir jeunes et moins jeunes ce qui démontre que toutes les générations aiment notre association.



Avec mes gains au jeu, je me suis acheté une casquette de marin. Avec mes pertes, j'aurai pu acheter le bateau.

Tristan Bernard



fête de la musique



A l'occasion de la fête de la musique le 21 juin, Angiers accueillait à la salle Floréal le conservatoire de la côte d'Albâtre pour un concert gratuit qui enthousiasma un public nombreux. Dans le même temps des violonistes en herbe et plus expérimentés exécutaient différents morceaux en l'église d'Angiers. Un moment très agréable pour le public présent en ce lieu magnifique. Un grand bravo à tous les artistes.





La Saint Martin 2024 s'est déroulée avec succès. Le samedi soir après la messe, 160 convives sont venus manger au barbecue animé par MLJ création. Après le dépôt de gerbe du dimanche, le traditionnel défilé a réuni beaucoup de monde dans les rues du village. Une ambiance un peu plus particulière au niveau de la salle des fêtes où plus de 120 motards nous attendaient pour nous voir défiler. Le président d'Angiens en fête Alexandre PAULMIER tient à remercier les bénévoles qui sont montés en effectif lors de la dernière assemblée générale.



ST MARTIN 2024



FESTIVAL DU LIN Y avait du monde !

Les 5, 6 et 7 juillet et sur chacun des sites, près de 1000 personnes sur trois jours ont découvert les artistes et leurs œuvres ainsi que les lieux d'exposition : Château de SILLERON – Eglise d'ICLON et la nouvelle salle d'exposition LALINEA. La balade du lin a mobilisé 180 personnes captivées par la démonstration d'arrachage du lin. Quant au repas champêtre plus de 120 convives ont apprécié l'ambiance et la qualité du repas froid servi par une équipe de bénévoles très efficace. Les jeunes de l'école de Bourville se sont rendus en vélo au château de Silleron pour participer à un atelier vannerie. Toutes ces activités ont mobilisé près de 40 bénévoles. Un grand merci à tous.



TRI DÉCHETS



ENSEMBLE POUR MIEUX TRIER NOS DÉCHETS !

De nombreux foyers ne sont pas venus à la mairie retirer leur dotation de sacs translucides. Et pourtant, depuis le 1er septembre les déchets ménagers doivent être présentés à la collecte dans des sacs translucides.

Voici quelques réponses à certaines inquiétudes.

« J'ai des chats qui nécessitent de changer leur litière : que faire des déchets ? »

Réponse : Ces déchets vont dans un sac poubelle dédié et fermé hermétiquement à mettre dans le sac poubelle alimentaire translucide. Il n'est pas interdit d'utiliser deux sacs poubelles translucides si cela est nécessaire.

« Les pots de crème et de yaourt vont-ils dans le sac poubelle alimentaire ? »

Réponse : Ces pots en plastique doivent être triés et jetés avec les autres plastiques dans les bacs de tri JAUNE. IL faut vider ces pots sans avoir besoin de les laver avant de les jeter.

Une question, un conseil, contacter : 02 35 57 94 50 - service.dechets@cote-albatre.com

Nos petits gestes quotidiens feront du bien à LA TERRE !

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ANGIENS - Mandat 2024/2026

Les jeunes sont invités à élire leurs nouveaux conseillers le mercredi 16/10/2024.

Peuvent se présenter et voter les jeunes âgés entre 10 et 15 ans lors de l'élection qui se déroulera à la mairie de 14H à 16h. Un complément d'information sera envoyé aux parents des enfants concernés.

Pour plus d'information : contacter la mairie 02.35.97.10.30



1ere EXPO PHOTOS ANGIENS AUTREFOIS DU 21/9 AU 29/9 – SALLE LALINEA De 14H à 18H

Venez nombreux visiter cette expo réalisée pour vous par l'association ANGIENS Communication et Culture. Elle vous permettra de (re)découvrir des lieux, des personnages, des traditions d'AUTREFOIS. Composée de 100 photos et documents, l'expo a été réalisée grâce aux familles angelesaises.

Une soirée "**Angiens se raconte**" viendra compléter cet évènement. Elle se tiendra le lundi **23/9 à 18H** dans la **salle LALINEA**. Ne ratez pas ces deux rendez-vous !

BALADE DU PATRIMOINE

Samedi 21 septembre

Départ **14H** devant la mairie

- de 14 à 16 h
- circuit découverte à pied (1 km)
et en covoiturage (5kms)
visite commentée des lieux patrimoniaux
l'église d'Angiens
la motte féodale
le manoir de Roquefort
l'église d'Iclon
le château de Silleron
la porte du Louvre

- 16h15 : goûter d'Agnès
- 16h30 : visite expo photos

"ANGIENS AUTREFOIS"

Salle privée Lalinéa
(rue de la forge)
entrée gratuite

Samedi 21 et dimanche 22 septembre Au château de Silleron

- De 14 à 18 h

Atelier participatif de
taille de pierre
avec des outils traditionnels
organisé par Normandie rénovation
pour les enfants et les adultes

- De 14 à 17h

Atelier créatif pour les enfants
(dessin, peinture)
organisé et animé par
Béatrice Dutour et Izoène Lardans

Dimanche 22 septembre 14h30

Les journées de juin 1940
à Angiens

L'épopée du commandant PRIEUR
conférence présentée par

Hervé SAVARY

Dans un salon du
château de Silleron

Places limitées à 30 personnes
Inscription: 06 82 59 30 33



Honneur aux dames en blanc



RENTRÉE SCOLAIRE

Pour cette année scolaire, le SIVOSS des Castels accueille 92 élèves répartis dans 5 écoles.

Madame VIVAN et Sarah accueillent les élèves de petite et moyenne sections à l'école d'Ermenouville, Madame SÉNÉCAL et Martine accueillent les élèves de moyenne section à l'école maternelle d'Angiens, Madame PAQUET et Christèle, accueillent les élèves de cours préparatoires et cours élémentaires 1ère année à l'école primaire d'Angiens.

Quant aux élèves de cycle 3, ils sont à Houdetot (CE2-CM1) avec Monsieur LERAT et à Bourville (CM1-CM2) avec Monsieur VATTEMENT.

Laëticia, responsable de la cantine, aidée par Corinne et Virginie assurent le service de restauration scolaire pour environ 85 élèves quotidiennement, endroit où on leur apprend à découvrir et goûter de nouveaux aliments.

Travaux , suite et fin

1- Aménagement centre bourg

Depuis le 10 juin, le chantier a repris. Des bordures type T2 sécurisant la rue de la mer et protégeant le chemin piétons ont été posées.

Le traitement des entrées "charretières" a été fait, la commune ayant pris à sa charge la partie "privative" pour 3 d'entre elles.

La mise en place d'un tapis surélevé, au niveau du carrefour principal, a été réalisé à partir du 9 juillet ainsi que la reprise des enrobés sur le parking, la signalisation adaptée "zone 30 km/h", la mise en place d'un abribus et parking vélos, sans oublier les passages piétons répondant aux normes "PMR".

2- Parking salle floral

Ce parking est désormais finalisé.

Le marquage des emplacements est réalisé.

L'éclairage est actif et piloté par un détecteur de mouvement, permettant ainsi des économies d'énergie en cas de non-présence de véhicules.

3- Ecole maternelle

Dans le cadre de nos travaux visant la réduction des dépenses énergétiques, les châssis obsolètes des sanitaires de l'école maternelle ont été remplacés par des châssis double vitrage sur ossature PVC.

Il en a été de même, début septembre, sur les fenêtres anciennes de la mairie.

Ces travaux ont été subventionnés en partie par le département et la CCCA.

4- Pour Info

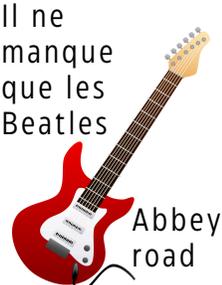
Dans le cadre d'un projet "privé" concernant la restauration du patrimoine de la propriété "château de Silleron", la commune a fait l'objet d'une demande d'arrêté de circulation concernant la rue de Silleron.

En effet la présence d'échafaudage avec empiètement partiel sur la chaussée, le long du mur d'enceinte de la propriété, implique la mise en place d'une signalisation de sécurité, de restriction de circulation et la modification de certains services publics: ramassage scolaire, ramassage des ordures ménagères.

L'arrêté est consultable en mairie, sur panneau pocket et sur le site internet de la commune.



Il ne manque que les Beatles



AGENDA

21 septembre journée du patrimoine A2C

22 septembre cochon grillé du 3è âge

23 septembre "Angiens se raconte" A2C

22 au 29 septembre expo photos A2C

6 octobre repas CCAS

13 octobre loto du 3è âge

19 octobre marche rose

27 octobre loto du foot

Retrouvez tout l'agenda de l'année sur le site communal dans la rubrique "agenda"

Etat Civil

PACS:

Dimitri DUCROC et Pauline BELLEFONTAINE le 5 août

Décès :

Mme Edith BUREL le 15 août

Mariage:

Renald VARET et Sabrina NAVAUX le 24 août

Mardi 10 septembre, le groupe de gymnastes (20 personnes), a repris ses activités sportives à la salle Floral, sous l'oeil bienveillant de Camille (encadrante diplômée de l'association Siel bleu). L'activité pratiquée chaque mardi de 9h à à 10h30, a pour objet le maintien et l'amélioration des capacités physiques et bien sûr , chaque participant fait en fonction de ses possibilités; le tout dans la joie et la bonne humeur.



REPRISE GYM DOUCE



Directeur de la publication :

J-M FERMENT

Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, J-C. LEUSIERE, A.PAULMIER, M.O. BLANQUET

Conception :

J-C. LEUSIERE

Impression par nos soins

Tirage 330 exemplaires

Dépôt légal en cours

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE